

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit février, à 18h00, le Conseil Municipal du Poinçonnet, dûment convoqué le vingt-et-un février deux mil vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, 1 place du 1^{er} Mai, sous la présidence de Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire.

Etaient Présents : ALAUME Virginie - BARON Bernard - BECKER Bernadette - BRISSON Roland - CAGNATO Frédéric - CAILLAUT Sébastien - CHAUMETTE Baptiste - CHENOT Laurence - DELALANDE Elisabeth - DESAIX Ludovic - DUPRÉ-SÉGOT Danielle - DUTREILH Marie-Claude - FOUCHET Mathilde - GABILLET Sandrine - GLOMOT Pascal – LAINÉ Nicolas - MOULIN Sophie - PALLEAU Bruno - PILLE Pascal - RIPART Christine - ROUSSEAU Dominique - TRISTANT Patrick - VARVOU Nathalie - VIGNAU Olivier

Absents excusés avec pouvoir : CHAUVAT Mayline (procuration à FOUCHET Mathilde) - FORT Jean-Michel (procuration à DESAIX Ludovic) – LEGRESY Valérie (procuration à RIPART Marie-Christine)

Absents : BLIGAND Daniel - PASQUIER Daniel

Secrétaire de Séance : PILLE Pascal

Présents : 24

Pour : 27

Absents : 2

Contre : 0

Pouvoirs : 3

Abstention : 0

N°2025-02-03 : FINANCES - BUDGET Affectation du résultat

Rapporteur : M. Bruno PALLEAU, Adjoint aux Finances - Affaires générales - Sécurité

Au regard des résultats constatés, il est proposé l'affectation des résultats comme suit :

- Report de l'excédent de fonctionnement au R 002 à hauteur de 1 309 220,50 €
- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement R 1068 à hauteur de 1 579 852,06 €
- Report du déficit d'investissement au D 001 : 834 637,10 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de reporter l'excédent de fonctionnement au R002 à hauteur de 1 309 220,50 €
- **DECIDE** de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement R 1068 à hauteur de 1 579 852,06 €

- **DECIDE** de reporter le déficit d'investissement au D 001 de 834 637,10 €
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire

Le Secrétaire de séance

Le Maire,

Pascal PILLE

Danielle DUPRÉ-SÉGOT